

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 08 MARS 2023

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Présents : A. ORSINI- F ARRIGHI- V CERUTTI- PH GHIONGA- E GRISCELLI- JT GRISCELLI- MJ MALLERONI- S MEZZADRI- A NICOLINI- D PIFERINI- X POLI- N PULICANI- JM RODRIGUEZ- V SELVINI- PH SINDALI- A VIOLA

Représentés : V BORROMEI, pouvoir à V SELVINI- M CESARI, pouvoir à F ARRIGHI- CH FRANCESCHINI, pouvoir à A NICOLINI-A GRIMALDI, pouvoir à V CERUTTI- L SANSONETTI, pouvoir à D PIFERINI- M SIMEONI, pouvoir à A ORSINI-

Absents : AF BERNARDINI- TH CAMBON- B COSTA-M LUCIANI-PACINI- JF ORSATELLI- CH PERALDI-

Auteur du présent procès-verbal : Mr Philippe GHIONGA, secrétaire de séance.

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Président : engage le débat d'orientations budgétaires après lecture du rapport d'orientations budgétaires adressé aux délégués, relevant notamment la situation en Europe avec la guerre en Ukraine, l'inflation en France et les impacts directs de la Loi de finances sur les EPCI

Ph GHIONGA : souligne les modalités du FPIC qui risquent d'impacter les communes.

F ARRIGHI : s'inquiète du taux de tri en baisse et de « l'envolée » du tonnage des OMR

Le Président : reconnaît que les résultats ne sont pas bons. Selon lui, plusieurs raisons à ce constat : hausse de la fréquentation touristique, la nouvelle gestion de la déchetterie et turnover des étudiants rendant inefficace les campagnes de sensibilisation au tri.

Concernant le budget annexe :

Le Président : relève la participation de Corté toujours importante. Précise aussi que les normes à respecter de plus en plus nombreuses et les équipements qui ont un coût de fonctionnement élevé, impactent ce budget.

Décision

Votants :22

Pour :22

Contre :0

Abstentions : 0

III/ ELECTION DES REPRESENTANTS APPELES A SIEGER A LA CHAMBRE DES TERRITOIRES.

Le Président : souhaite un répartition géographique équilibrée. Demande si les délégués souhaitent un vote à bulletin secret.

Après la déclaration de candidatures, le vote a lieu à main levée et donne les résultats suivants :

Titulaire F ARRIGHI- Suppléant : V SELVINI Votants 22. Ont obtenu 22 voix

Titulaire PH GHIONGA- Suppléant : A ORSINI Votants 22. Ont obtenu 22 voix

F.ARRIGHI : satisfait d'être reconduit puisqu'il siégeait auparavant dans le collège des maires. Où il a entamé un travail de reconnaissance des « petits » territoires avec des avancées en matière de forêts, d'actions en faveur du développement durable.

III/- PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE.

Lara LEONELLI chargée du dossier au sein de la 4C présente les travaux aux délégués. Donnant des exemples concrets tels qu'en matière d'exposition au risque d'incendie d'une forêt, le Préfet notifie, au maire, l'obligation d'avoir un plan communal de sauvegarde.

PH.SINDALI : précise que le PCS ne concerne pas que les situations de « catastrophe » mais qu'à Corté il évoque la gestion à appliquer en cas de coupure d'eau.

JM RODRIGUEZ : propose de mettre a disposition des maires celui de sa commune, ils pourront librement s'en inspirer.

Le Président : propose que la prochaine conférence des maires soit consacrée à ce sujet.

V. SELVINI : indique que la commune de Vivario détient un PCS qui doit être mis à jour. Souhaite que lui soit donné le PICS pour l'inclure au « Plan Blanc » de l'hôpital dans lequel doit figurer la cartographie des risques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 45.